



Gran Sanblé
pour faire réussir la Martinique

Pour faire réussir la Martinique, Un choix visionnaire et populaire

Martiniquaises, Martiniquais, Électrices, Électeurs,

Chacun d'entre nous ressent, au quotidien, que la vie devient de plus en plus difficile, que les inégalités sont de plus en plus flagrantes et que la Martinique, loin d'avancer, s'enfonce dans un marasme qui hypothèque lourdement l'avenir. Depuis 2010, le chômage s'amplifie, les liquidations d'entreprises atteignent des records et la pauvreté s'accroît. C'est ainsi que, en dépit d'une communication tonitruante, on assiste à un effondrement de l'économie, à une dégradation du climat social mais aussi à un déclin des valeurs morales et de l'éthique politique. L'équipe sortante, défaillante et décevante, ne cesse d'instrumentaliser les Martiniquais. Leurs engagements d'aujourd'hui ne valent pas plus que leurs promesses d'antan. Les élections de décembre 2015 s'imposent donc comme une opportunité pour mettre en place une nouvelle culture politique, en rupture avec la gestion inefficace actuelle.

J'aime à le répéter :

« Il ne suffit pas d'espérer pour agir, il faut aussi agir pour espérer »

L'Alliance constituée par le CNCP, MARTINIQUE-ÉCOLOGIE, le MIM, le PALIMA, le PCM, le RDM, a pour ambition de restaurer la confiance collective et raviver la démocratie sur la base des grandes valeurs, aujourd'hui en perte de vitesse, qui fondent l'Éthique Politique :

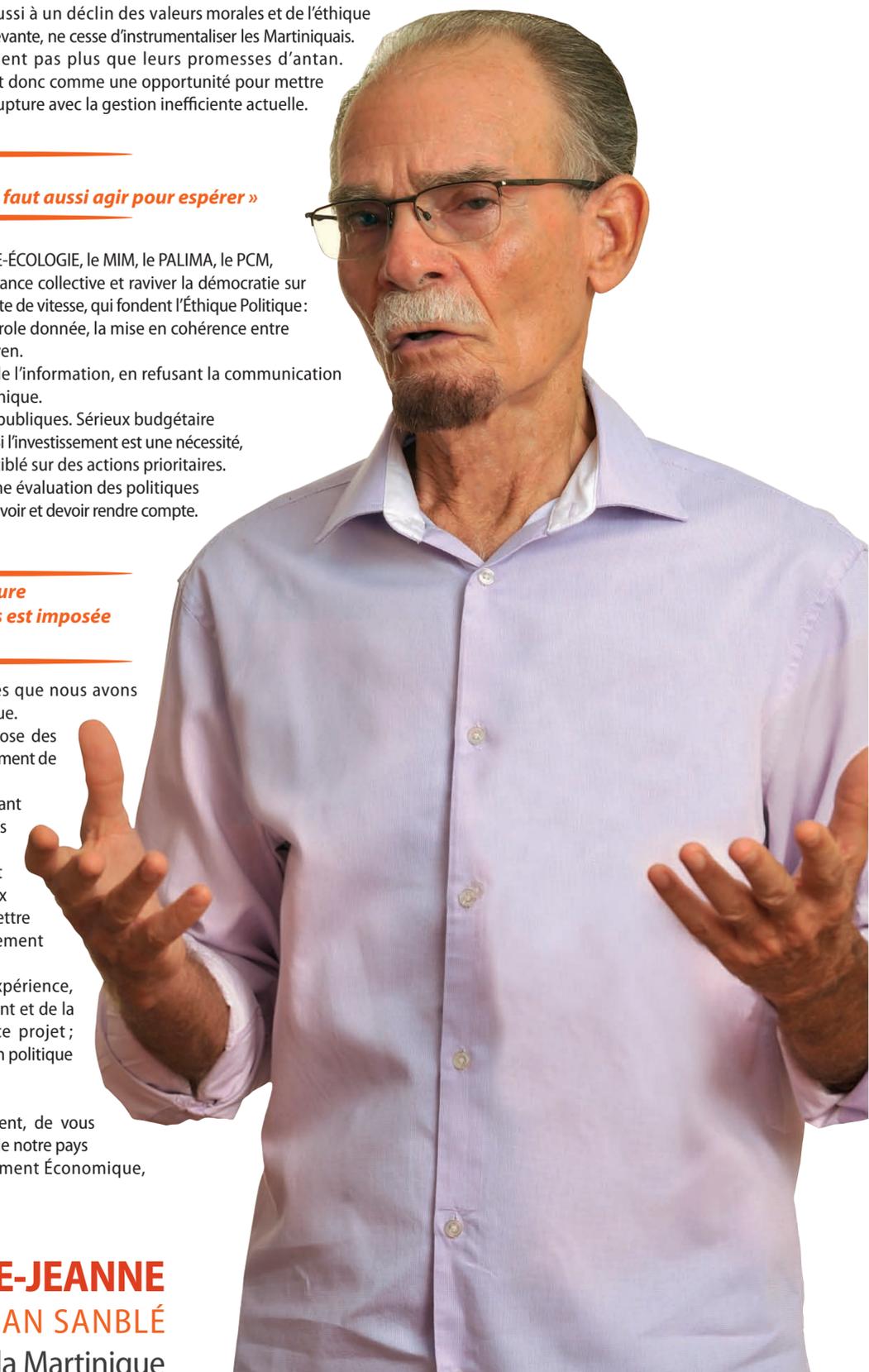
- **Engagement** c'est-à-dire le respect de la parole donnée, la mise en cohérence entre la pensée et l'action, vrai Pacte avec le citoyen.
- **Transparence** c'est-à-dire la permanence de l'information, en refusant la communication mensongère et l'imposition de la pensée unique.
- **Rigueur**, garant de la maîtrise des finances publiques. Sérieux budgétaire et investissement ne sont pas antagonistes. Si l'investissement est une nécessité, il doit être aussi une discipline : il doit être ciblé sur des actions prioritaires.
- **Efficacité**, constatée périodiquement par une évaluation des politiques publiques mises en œuvre. Il faudra aussi pouvoir et devoir rendre compte.

Nous voulons désormais être en rupture avec la politique du paraître qui nous est imposée depuis 5 ans.

C'est sur la base de ces valeurs fondatrices que nous avons conçu le Projet pour faire réussir la Martinique. Porté par LE GRAN SANBLÉ, ce projet propose des **mesures immédiates** pour faire face au délitement de la société et redresser le pays. C'est aussi un **document prospectif**, permettant de mieux adapter les orientations stratégiques aux mutations du monde. Mais il se veut un outil pour un développement social et humain, qui permette aux Martiniquaises et aux Martiniquais, de se mettre en Responsabilité, pour valoriser durablement nos diverses richesses patrimoniales. Claude LISE et moi, nous mettrons notre expérience, acquise notamment à la tête du Département et de la Région, au service de la réalisation de ce projet ; tout en assurant la promotion de la génération politique à prendre la relève.

Aussi, nous vous demandons, solennellement, de vous engager à nos côtés, pour construire ensemble notre pays et mettre en œuvre ce projet de Développement Économique, Solidaire et Durable de la Martinique.

Alfred MARIE-JEANNE
Tête de liste GRAN SANBLÉ
pour faire réussir la Martinique



La Banque Publique de Développement

Pour faire face à la défaillance bancaire et renforcer les capacités d'investissement des acteurs privés et publics.

Le Contrat de partenariat

Pour garantir la cohérence de l'action des nombreux acteurs (communautés d'agglomération, communes, syndicats intercommunaux...).

La Conférence des acteurs économiques et institutionnels

Pour déterminer, filière par filière, des contrats d'objectifs qui seront évalués et éventuellement réajustés chaque année.

DES PROJETS TERRITORIAUX STRUCTURANTS

L'objectif principal de notre Projet est à terme de réduire notre dépendance et de reconquérir le marché intérieur

L'objectif est aussi de se positionner en RUPTURE avec le modèle extraverti pour construire autour de filières structurantes telles que :

- **L'agro-environnement** : Redonner à la Terre sa vocation nourricière, tout en créant de la valeur ajoutée et en structurant le tissu économique autour de l'agro-alimentaire, la bio-industrie et le développement énergétique.
 - Renforcement du **PARM - Pôle Agroalimentaire Région Martinique**, en insistant sur la dimension bio.
 - Construction d'un **Centre d'Étude de la Pharmacopée créole et de production de remèdes créoles** au Lorrain.

- Dynamisation du **Pôle d'Excellence Rural de Petit Galion** qui doit devenir une vraie tête de filière horticole à vocation exportatrice.
- Renforcement de la Station d'Essais en Eultures Irriguées -SECI.
- Renforcement des secteurs maraîchers et des filières de l'élevage tout en soutenant les filières traditionnelles (banane, canne, rhum...).

• **La mer** devrait permettre, en exploitant de manière optimale les 47 650 km² de la mer et de la **Zone Exclusive Economique**, de démultiplier les activités, non seulement autour de la pêche et de l'aquaculture, mais également autour de la transformation des produits de la pêche, du développement énergétique, du bio-développement, du tourisme et de la plaisance. Création du Centre Caraïbéen de la Mer au Robert (Pointe Melon).

- **Tourisme** : développement de l'éco-tourisme, du Tourisme balnéaire, patrimonial, de congrès et de santé en s'appuyant sur les différentes filières.
- **Énergie** : création d'une **Technopole Énergétique**, en lien avec l'Université des Antilles et les investisseurs, pour mettre en cohérence les différentes dimensions énergétiques du territoire et assurer la transition énergétique.
- **Risques naturels et technologiques** : mise en place d'un **pôle de compétitivité en matière de gestion des catastrophes naturelles**.

La mise en place d'équipements indispensables, de structures porteuses, de **Projets Structurants Territoriaux**, avec, notamment, la création d'un **Second Pôle Universitaire dans le NORD**, dédié aux Sciences de la Terre, de la Mer et de l'Environnement en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Cap Nord et l'Université des Antilles.

4 têtes de section



Section Centre - Alfred MARIE-JEANNE

Ce projet est porteur d'espérance, surtout dans une Martinique où tous les voyants sont au rouge. Le chemin sera long, parfois tortueux, toujours difficile. Mais il est arrivé le temps d'écrire notre propre histoire, et refuser désormais qu'on nous la dicte. C'est pourquoi ce Projet, réaliste, propose les voies et moyens pour que chacun et chacun, acteurs privés et acteurs publics, prennent sa vraie place dans la construction de notre Martinique.



Section Nord - Claude LISE

Mon ambition : allier mon expérience à celle d'Alfred Marie-Jeanne pour réussir à redresser la situation insupportable que nous connaissons et contribuer à dégager de nouvelles perspectives d'avenir, notamment pour notre jeunesse. Être l'avocat vigilant d'un développement du Nord, respectueux de son riche patrimoine naturel, culturel et humain.



Section Fort de France - Francis CAROLE

Chères électrices, Chers électeurs de Fort-de-France, Notre section -comme l'ensemble du pays- se trouve confrontée à des défis considérables : paupérisation des classes moyennes et populaires, mal-développement, difficultés de nos entreprises et de nos commerçants, dérives sociales, mal-être de notre jeunesse, vieillissement de la population, chômage massif, désagrégation sociétale... Le programme du Gran Sanblé permet d'apporter des réponses à la fois pragmatiques, audacieuses et visionnaires à ces différents défis que nous devons relever avec détermination. Ce programme s'engage à traiter avec équité chaque section du territoire, dans l'intérêt bien compris de l'ensemble de la Martinique. Avec le Gran Sanblé, retrouvons nos manches pour faire réussir la Martinique !



Section Sud - Jean-Philippe NILOR

Faire réussir la Martinique », c'est amener notre pays à plus d'humanité, de justice, de moralité, de responsabilité, de dignité, de respect... Organisation, rigueur, réalisme, respect de nos engagements, audace et efficacité dans l'action constituent les fondements de notre démarche. Nous devons clairement renforcer les liens intergénérationnels pour que l'expérience des aînés et la vivacité des plus jeunes se conjuguent pour construire une Martinique plus forte, plus moderne, plus apaisée et confiante en son avenir. Dans le Sud, nous sommes prêts à relever ce défi et à prendre ainsi une part déterminante dans la victoire d'une Martinique enfin unie... Tjenbé rê!

Dès le premier tour, votez et faites voter pour la liste du GRAN SANBLÉ conduite par Alfred MARIE-JEANNE

Élections à la Collectivité Territoriale de Martinique - 06 et 13 décembre 2015



Gran Sanblé pour faire réussir la Martinique
Contacts Gran Sanblé :
Site internet : www.gransanble.com
Facebook : www.facebook.com/gransanblemartinique

Vu le candidat - Au quotidien, chaque geste compte pour protéger notre environnement - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier PEFC

3 DÉFIS

■ Défi économique

Dans une économie mondiale changeante, en favorisant la création de produits à haute valeur ajoutée : redonner à la Terre et à la Mer leur dimension nourricière, mais aussi en exploiter le potentiel industriel et énergétique.

■ Défi écologique

Certes valoriser notre patrimoine environnemental, mais en tenant compte des menaces internes (pressions humaines sources de pollution, de déforestation, d'érosion), mais aussi des menaces externes (risques induits par le réchauffement climatique tels que la modification du régime des pluies, l'élévation de la température de l'air et de la mer, la montée des eaux).

■ Défi démographique et social

En faisant reculer les risques de dépeuplement et de dévitalisation du pays.

Relever ces trois défis majeurs impose et exige un cadre d'intervention novateur, fondé sur le partenariat.



Un projet pour faire réussir la Martinique

3 GRANDES MESURES D'URGENCE

Assurer la relance par une politique de grands chantiers structurants

Par un ensemble cohérent de mesures d'urgence Collectivités-Etat-Secteur privé pour dynamiser l'activité par la demande et l'investissement productif

Pour être efficace, il faut obtenir un « choc de demande et d'investissement » de 3 à 5 % du PIB, soit entre 350 M€ et 425 M€ :

Assurer la **maintenance du patrimoine** de la Collectivité et élaborer une politique visant à la promotion d'un « BTP durable » en Martinique.

Mettre en place un **programme pluriannuel de grands travaux** en lien avec les 3 Défis :

Construction du Lycée Schoelcher (80 M€).

Désenclavement routier du Nord : **Mise à deux voies de la RN1, prolongation du TCSP** jusqu'à Schoelcher et à l'Université, développement du **transport maritime** de passagers.

Réalisation de l'**Institut Martiniquais des arts, de la scène et du spectacle**, projet ayant déjà reçu l'aval des artistes.

Lancement du **Conservatoire de musique, Danse et Théâtre**, établissement dont la première pierre avait été posée en 2010...

Programme d'accompagnement des Communautés d'agglomération dans leur **politique de modernisation des réseaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets**.

Accompagnement des communes dans leur **politique d'habitat et de logement** notamment, à travers les opérations de résorption de l'habitat insalubre et indigne.

Mise aux **normes parasismiques** des édifices publics.

Mise en place d'une **politique d'aide à la structuration des petites entreprises** via la constitution d'un véritable réseau martiniquais de petites entreprises et des artisans du BTP.

Développement de formations professionnelles cohérentes débouchant sur une **certification de compétences** (faciliter l'accès et l'accompagnement à la VAE - Validation des Acquis de l'Expérience).

Mettre en place des mesures d'urgence en faveur des petites et moyennes entreprises

Réaliser un **emprunt martiniquais obligataire** (à 6 ans) pour appuyer la mise en œuvre de ces mesures d'urgence. Sur 4 milliards d'euros d'épargne locale, se donner comme objectif d'en recueillir 5 %, soit 200 à 250 millions d'euros (3 % du PIB).

Pour améliorer le **financement de l'économie** :

- Relancer le CRO (Comité Régional d'Orientation) de la Banque Publique d'Investissement -BPI pour mettre en place des outils spécifiques ; jusqu'ici l'action de la BPI est décevante puisqu'elle a agi plus en garantie (23 M€ en 2014) qu'accordant des crédits.
- Renforcer les capacités de Capital Développement.

Accompagner la préfiguration du Plan de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire

Créer un observatoire de l'**Economie Sociale et Solidaire** pour promouvoir et accompagner les coopératives, mutuelles, associations et les structures de l'insertion par l'économique dans une dynamique de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Favoriser les **circuits courts** du producteur au consommateur.

Lancer avec l'État le dialogue sur le plan pédagogique de l'**Institut de Formation des Métiers et du Sport**.

Poursuivre la procédure de l'**inscription de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet au patrimoine mondial de l'Unesco** pour renforcer l'intérêt faunistique, floristique et scientifique de la Montagne Pelée et augmenter la visibilité internationale tant touristique qu'économique.

Contribuer à l'**amélioration de l'offre de soins**, publique et privée, sur tout le territoire martiniquais.

4 PARTENARIATS

■ ÉTAT - UNION EUROPÉENNE

Par un dialogue permanent avec le Gouvernement et les instances européennes négocier un « Contrat de Responsabilité » pour garantir sécurité et stabilité juridique.

■ CAP NORD - CACEM - ESPACE SUD - LES COMMUNES

Asseoir une collaboration avec les 3 Communautés d'Agglomération et les 34 Communes placées au cœur de la réalité martiniquaise.

■ CARAÏBE - COOPÉRATION RÉGIONALE

Poursuivre la concertation avec les institutions publiques et les Acteurs privés de la Grande Caraïbe, en matière de prévention des risques naturels, de développement des énergies renouvelables, des actions de coopération médicale et scientifique.

■ ACTEURS PRIVÉS

Créer un cadre financier, pour installer la confiance dans le monde de l'entreprise et inciter les investisseurs martiniquais à investir en Martinique.

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle actuel a montré ses limites. Il en résulte un manque d'adhésion sur des ambitions collectives.

Pour gagner en lisibilité et en cohérence, il nous faudra d'un cadre qui permette, en mobilisant institutions et acteurs privés, d'asseoir les initiatives territoriales sur 3 piliers fédérateurs : un Contrat de Responsabilité, des outils communs et des projets territoriaux structurants.

UN CONTRAT DE RESPONSABILITÉ

■ Une plateforme sociétale pour favoriser l'épanouissement humain

Cette plateforme permettra notamment de trouver les leviers pour financer :

Le **Plan pour l'Épanouissement de la Jeunesse** avec la définition avec le Rectorat, d'un nouveau système Éducation/Formation pour réduire le décrochage scolaire, un volet insertion, un volet emploi, un volet logement et un volet mobilité internationale.

Le **Schéma Gérontologique** pour donner aux aînés toute leur place dans la dynamique de développement.

Ces deux schémas seront irrigués par trois politiques : sportive, culturelle et de santé.

1. La politique sportive, outil catalyseur de la cohésion sociale et territoriale, en favorisant, en intercommunalité, des établissements multifonctionnels, pour réduire les coûts de fonctionnement, et en veillant à une amélioration d'une offre structurée pour répondre à la montée des pratiques auto-organisées (randonnée, vélo, sports aquatiques...).

2. La politique culturelle, un instrument de l'affirmation identitaire, en améliorant la formation et la qualification de l'encadrement grâce à l'**Institut Martiniquais des Arts, de la Scène et du Spectacle**, en facilitant l'accès à la connaissance et à la pratique des arts par le **Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre**, en sauvegardant les expressions culturelles, en risque d'extinction, en valorisant les savoirs-faire traditionnels par le **Laboratoire Numérique des Musiques Traditionnelles**, en renforçant le développement de la lecture publique et en promotionnant le créole élément fondamental de l'expression culturelle et de l'éducation par l'**Office de la Langue et de la Culture Créole**.

3. La politique de santé, facteur de développement humain et économique, avec notamment des centres de consultations gérontologiques, la promotion des structures de prise en charge des Jeunes victimes de la drogue, en impulsant une politique de prise en charge de tous les handicaps.

■ Une plateforme règlementaire économique et financière

Ce dispositif novateur, négocié avec les instances européennes et l'Etat, devra nécessairement intégrer :

Un **volet fiscal**, pour faire de la fiscalité un levier pour l'investissement avec une remise à plat de la fiscalité locale (Octroi de mer régional, FIRT, CFE, CVAE, versement transport, etc), une évaluation et une refonte de l'ensemble des aides, incitations fiscales et exonérations (par secteur et zone géographique) pour compléter et optimiser le cadre actuel.

Un **volet commercial et douanier** pour mettre en cohérence la stratégie d'ouverture à l'international, et les contraintes liées à l'organisation du commerce international initié par la Commission Européenne (Accords de Partenariat Économique...).

Un **volet transport international**, en étudiant les conditions réglementaires européennes requises pour garantir une offre aérienne et maritime adaptée et améliorer l'accessibilité de la Martinique.

■ Une plateforme territoriale pour mettre en cohérence les politiques d'aménagement durable du territoire

La **politique du transport terrestre et maritime**, à partir de la dorsale du TCSP, et dans un maillage intelligent qui combine, d'une part, logique interurbaine et logique intra-urbaine et d'autre part, la desserte maritime trans-rade, nord et sud Caraïbe.

La **politique numérique** pour mieux réguler le réseau du Très Haut Débit, pour rompre ainsi avec la fracture numérique.

La **politique de l'eau** pour améliorer l'approvisionnement de la ressource, en quantité, en qualité et à moindre coût à toute la population.

La **politique énergétique**, en lien avec le développement des énergies renouvelables.

DES OUTILS COMMUNS

■ Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Martinique -PADDMA

Pour faire face aux grands enjeux de planification spatiale et de développement durable, il est nécessaire d'avoir un document unique de programmation : le **PADDMA**, en lieu et place du SAR, du SRDEII Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation – Loi NOTRe adoptée le 7 août 2015 et de tous les autres schémas. Le SAR -Schéma d'Aménagement Régional est, aujourd'hui, un document inefficace, compte tenu de l'incapacité à harmoniser des politiques publiques et de sa portée prescriptive très réduite.

